

**Ministry of Education
Early Years and Child Care
Programs and Service
Integration Branch**

900 Bay St., 24th floor
Mowat Block
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation
Direction de l'intégration des
programmes et des services pour la
petite enfance et la garde d'enfants**

900, rue Bay, 24^e étage
Édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2



2018 : EYCC5

**NOTE DE SERVICE
DESTINÉE À :**

Responsables des services à l'enfance, GSMR et CADSS

EXPÉDITRICE :

Abby Dwosh
Directrice (par intérim), Direction de l'intégration des
programmes et des services
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants
Ministère de l'Éducation

DATE :

Le 30 avril 2018

OBJET :

**Les centres pour l'enfant et la famille ON y va –
rapport d'étape**

Nous vous remercions des importants efforts que vous consacrez au sein de votre collectivité à transformer les programmes pour l'enfance et la famille en centres pour l'enfant et la famille ON y va. Vos efforts appuient notre vision partagée : garantir un excellent soutien aux enfants et aux familles de l'Ontario par l'entremise d'un système de la petite enfance de grande qualité, accessible et de plus en plus homogène.

Le 1^{er} janvier 2018, les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) ont assumé la responsabilité de la planification, de la gestion et du financement des centres pour l'enfant et la famille ON y va. Nous sommes ravis de vous faire part des importants progrès que nous avons accomplis ensemble tandis que nous avançons dans cette transformation.

- En janvier 2018, le Ministère a procédé au lancement public du nouveau [site Web ON y va](#), où les parents et responsables peuvent effectuer des recherches de centres dans leurs collectivités en fonctionnant par code postal ou par adresse. Le Ministère continue d'améliorer et de mettre à jour ce site Web. Des

renseignements sur l'accueil de nouveaux utilisateurs seront diffusés pendant l'été 2018.

- Au cours des quelques derniers mois, tous les GSMR et CADSS ont reçu au moins une trousse d'affiches ON y va pour leurs collectivités. Les commandes restantes continueront d'être envoyées pendant les prochains mois. Les GSMR, les CADSS et les fournisseurs de services pourront continuer de faire des demandes d'affiches par l'entremise du [formulaire de commande](#) en ligne du Ministère.
- Le Ministère a lancé et approuvé en tout 122 projets d'immobilisations, dont 35 projets exclusivement ON y va et 12 projets conjoints ON y va et garde d'enfants. Ce financement viendra appuyer les réaménagements, les rénovations et les expansions de centres pour l'enfant et la famille ON y va de part et d'autre de la province.
- Le système ON y va nouvellement intégré offre aux enfants et aux familles un accès aux mêmes services de base dans chaque centre en Ontario. Chacun des centres propose un environnement accueillant et du personnel compétent, où les familles, les enfants et les responsables ont l'occasion d'apprendre, de s'épanouir et d'établir des liens ensemble.

Plans initiaux – 2017

En septembre 2017, le Ministère a examiné chacun des plans soumis par les GSMR et CADSS. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des constatations au niveau provincial :

Pratiques prometteuses

- Intégration du point de vue des enfants dans les plans initiaux.
- Collaboration solide avec les collectivités locales et les partenaires de la petite enfance.
- Utilisation efficace de sources de données pour établir des profils communautaires complets.
- Engagements partagés de communiquer les changements des systèmes aux fournisseurs de services et aux collectivités.
- Accent important mis sur la force et les besoins des communautés francophones et autochtones.
- Reconnaissance claire des occasions et des lacunes du système actuel.
- Promotion de la colocalisation et des liens avec les autres programmes et services.

Possibilités de développement ultérieur

- Transition des programmes aux nouvelles exigences du système ON y va (emplacements, heures de service, nouveaux modèles d'agence, éloignement des programmes enregistrés, etc.).

- Détermination de stratégies pour éliminer les obstacles que les partenaires de la petite enfance et les membres des collectivités auront cernés (p. ex., accès accru dans les collectivités rurales et éloignées).
- Exploration de différents modèles de prestation de services (p. ex., services mobiles ou virtuels).
- Mise en œuvre des nouvelles exigences de dotation des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI).

Rapport d'étape – 2018

Comme vous le savez déjà, le Plan d'action de l'Ontario qui s'inscrit dans l'*Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants* englobait un investissement supplémentaire d'environ 40 millions de dollars pour les centres pour l'enfant et la famille ON y va. Cet investissement a pour but d'appuyer la transformation du système actuel, d'accroître les impacts positifs des centres pour l'enfant et la famille ON y va à l'échelle de la province et d'offrir le service dans des régions relativement mal desservies ou qui ont connu une croissance démographique importante.

Nous sommes conscients que pour bien des collectivités, 2018 est une année de transition, car des modifications doivent être apportées aux programmes et services de façon à mieux suivre la vision et les lignes directrices provinciales des centres pour l'enfant et la famille ON y va. Afin de suivre les progrès de cette transformation, y compris les engagements pris par l'Ontario dans le cadre de l'*Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*, le Ministère demande aux GSMR/CADSS de lui remettre un court rapport sur quatre domaines clés :

1. les programmes et l'emplacement des centres pour l'enfant et la famille ON y va;
2. la planification et la prestation des services de base obligatoires;
3. la stratégie de communication;
4. les stratégies de rétention des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits et les processus d'exemption locaux.

Vous trouverez ci-joint un fichier **Adobe Acrobat** qui vous servira de modèle de rapport et vous fournira les instructions à suivre. Les GSMR et CADSS devront remplir le modèle et l'envoyer au Ministère, à l'adresse ONyva@ontario.ca, d'ici le **31 août 2018**.

Plans de système de services

La *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* exige que les GSMR et les CADSS élaborent un plan du système de programmes et de services pour la garde d'enfants et la petite enfance dans leur zone de service. Ce plan doit traiter des questions d'intérêt provincial en vertu de la Loi. Au 30 juin 2019, les GSMR et CADSS doivent avoir soumis au Ministère leur plan de système de service concernant leurs centres pour l'enfant et la famille ON y va dans le cadre de leurs responsabilités actuelles. Le Ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec les GSMR et les CADSS sur la transformation des centres pour l'enfant et la famille ON y va.

Je vous remercie une fois de plus de votre engagement commun et des progrès que vous avez accomplis pour cette initiative. Si vous avez des questions, je vous prie de communiquer avec votre conseillère en petite enfance de la Direction de l'intégration des programmes et des services. Nous avons hâte d'en apprendre davantage sur les progrès que vous accomplissez dans vos collectivités.

Cordialement,

Original signé par :

Abby Dwosh
Directrice (par intérim), Direction de l'intégration des programmes et des services
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

Pièce jointe : Adobe Acrobat – Rapport d'étape des centres pour l'enfant et la famille ON y va